

ont suivi cette situation, le déblocage ne peut que faire augmenter le chômage.

Je le répète, le ministre a gaspillé sa soirée, car il n'a écouté aucune des instances qui ont été formulées. Je le répète, parfois ses remarques s'écartaient tellement des faits qu'elles étaient ridicules. J'ai dit que j'espérais défendre le ministre, et que la responsabilité ne retombait pas entièrement sur lui. La responsabilité retombe sur le premier ministre (M. Trudeau), qui dicte constamment ses volontés à des ministres qui n'ont pas le courage de s'opposer à des politiques qu'ils savent nuisibles à l'économie canadienne. Le ministre se contente de hocher la tête, mais le hochement n'est pas très fort, et nous savons tous pertinemment que cette politique adoptée mer-

credi dernier ne pouvait venir de nul autre que du premier ministre à son retour au Canada.

**M. l'Orateur suppléant:** Selon l'article 26(13) du Règlement, le débat me paraissant terminé, je déclare donc la motion adoptée. La Chambre s'ajourne jusqu'à 2 heures demain après-midi, conformément à l'article 2(1) du Règlement.

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Demain?

**M. l'Orateur suppléant:** Jusqu'à plus tard aujourd'hui.

(A 12 h 17 du matin, la séance est levée d'office, en conformité du Règlement.)

---